

Compte rendu du conseil municipal du 07 mars 2022

Présents : André Quemin, Lionel Fiegel, Irène Chevallier, Aurélien Willem, Laurène Bonnardel, Julie Vernay, Marie Claire Prach, Valérie Bascop, Martine Vernay, Thierry Camu, Gérard Micoud, Alain Huber, Nicolas Bury, Rose-Ange Tolly.

Absents : Louis Charles Wiart

Mise en place et remise des écharpes au conseil municipal des enfants :

Suite aux élections du 08/10/2021, les écharpes ont été remises aux 4 enfants présents (4 d'entre eux étaient absents).

Enfants présents :

Léo Ciardi, Melyne Fundner, Nolwenn Corre, Lisa Letondor

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021 :

Vote : 14 voix pour. Compte rendu approuvé à l'unanimité.

M le Maire souhaiterait rajouter 4 délibérations à l'ordre du jour :

- CTG (service aux familles) : aide de la CAF
- Plafonnement de la taxe d'assainissement
- Architecte désigné pour les travaux de la mairie
- Subvention pour l'association des Colombes

Demande validée à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2021 – M14 (BUDGET COMMUNAL)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	669 992.41 €	231 172.66 €
Recettes	1 108 592.79 €	277 270.90 €
Résultats reportés N-1	95 675.13 €	- 105 903.23 €
Résultat de clôture	534 275.51 €	- 59 804.99 €

Vote : 14 voix pour. Le Compte de Gestion 2021 – M14 est approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M14 (BUDGET COMMUNAL)

<u>Section de Fonctionnement</u> :	Dépenses :	669 992.41 €
	Recettes :	1 108 592.79 €
	Résultat reporté N-1 :	95 675.13 €
	Excédent :	534 275.51 €

<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses :	231 172.66 €
	Recettes :	277 270.90 €
	Résultat reporté N-1 :	- 105 903.23 €
	Déficit :	- 59 804.99 €

Vote : M le maire ne prend pas part au vote comme l'impose la loi

13 voix pour. Le compte administratif 2021 – M14 par chapitre, qui est approuvé à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT – M14 (BUDGET COMMUNAL)

- Recettes de fonctionnement, « 002 – Excédent antérieur reporté » :	474 829.52 €
- Recettes d'investissement, « 1068 – Excédent de fonctionnement » :	59 804.99 €

Quant au déficit d'investissement, il est affecté comme suit :

- Dépenses d'investissement, « 001 – solde d'exécution d'investissement reporté » :	59 804.99 €
---	-------------

Vote : 14 voix pour. L'affectation du budget M14 est validé à l'unanimité

BUDGET 2022 – M14 (BUDGET COMMUNAL)

Le budget M14 – 2022 est proposé par Monsieur le Maire sans augmentation des taux il s'équilibre autant en dépenses qu'en recettes pour les montants suivants :

Section de Fonctionnement :	1 251 632.52 €
Section d'Investissement :	1 288 059.75 €

Vote : 14 voix pour. Le budget primitif M14 – 2022 de la commune est validé à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2021 – M49 (BUDGET ASSAINISSEMENT)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	102 313.73 €	113 866.45 €
Recettes	92 262.70 €	96 026.54 €
Résultats reportés N-1	69 160.38 €	- 23 060.20 €
Résultat de clôture	63 109.35 €	- 40 900.11 €

Vote : 14 voix pour. Le Compte de Gestion 2021 – M49 est approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M49 (BUDGET ASSAINISSEMENT)

<u>Section de Fonctionnement</u> :	Dépenses :	102 313.73 €
	Recettes :	96 262.70 €
	Résultat reporté N-1 :	69 160.38 €
	Excédent :	63 109.35 €

<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses :	113 866.45 €
	Recettes :	96 026.54 €
	Résultat reporté N-1 :	- 23 060.20 €
	Déficit :	- 40 900.11 €

Vote : M le maire ne prend pas part au vote comme l'impose la loi

13 voix pour. Le compte administratif 2021 – M49, qui est approuvé à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT – M14 (BUDGET COMMUNAL)

- Recettes de fonctionnement, « 002 – Excédent antérieur reporté » :	22 209.24 €
- Recettes d'investissement, « 1068 – Excédent de fonctionnement » :	40 900.11 €

Quant au déficit d'investissement, il est affecté comme suit :

- Dépenses d'investissement, « 001 – solde d'exécution d'investissement reporté » :	40 900.11 €
---	-------------

Vote : 14 voix pour. L'affectation du budget M49 est validé à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION 2022

Les taux d'imposition restent inchangés pour 2022

Taxe foncière bati : 31.58%

Taxe foncière non bati : 66.14 %

Vote : 14 voix pour. Les taux sont votés à l'unanimité

BUDGET 2022 – M14 (BUDGET COMMUNAL)

Le budget M14 – 2022 est proposé par Monsieur le Maire sans augmentation des taux il s'équilibre autant en dépenses qu'en recettes pour les montants suivants :

Section de Fonctionnement :	153 209.24 €
Section d'Investissement :	164 383.25 €

Vote : 14 voix pour. Le budget primitif M49 – 2022 de la commune est validé à l'unanimité

CCAS :

Désignation d'un nouveau membre suite au décès de Mme Wiart

Proposition : Marguerite Alberti

Sa candidature sera présentée lors de la prochaine réunion du CCAS du 10 mars 2022.

Vote : 14 voix pour. Proposition validée à l'unanimité

Parcelle de terrain du bâtiment de l'OPAC :

En 2017 une parcelle de terrain avait été vendue à l'OPAC. Aujourd'hui les travaux sont terminés et l'OPAC souhaite nous rétrocéder le trottoir, les places de parking et un angle de terrain soit 248m² au total. Une clôture sera installée par la commune.

Vote : 14 voix pour. La rétrocession est validée à l'unanimité

CTG : (Convention Territoriale Globale)

Service d'aides aux familles qui apporte des aides financières par le biais de la CAF.

La communauté de communes a validé cette convention. Nous ne pouvons pas faire autrement que de la voter sous peine de ne plus recevoir de subventions pour le périscolaire

Vote : 14 voix pour. Convention validée à l'unanimité.

Modification de l'application de la règle de plafond de la taxe d'assainissement :

Aujourd'hui les consommateurs de plus de 250m³ d'eau potable ne paient pas le surplus (particuliers ou agriculteurs)

Après contrôle d'Alain Huber 16 particuliers dépassent les 250m³, aucun agriculteur

Il est décidé qu'il n'y aurait plus d'exonération au volume.

Vote : 14 voix pour. Fin d'exonération validée à l'unanimité

Remise aux normes de la mairie :

Un nouvel architecte (Valérie Stecca de Bourgoin Jallieu) a été missionné par M le Maire suite à des divergences avec l'ancien architecte.

Rémunération : 10.5% du montant total du coût des travaux.

Vote : 14 voix pour. Désignation d'un nouvel architecte validée à l'unanimité

Subvention association des Colombes :

Les bénévoles de cette association font un travail remarquable auprès des aînés. Ils font le lien entre les résidents et les professionnels.

La délibération sur la subvention est reportée au prochain conseil municipal. Des infos seront prises pour adapter au mieux l'éventuelle subvention.

Sécurité de nos administrés :

M le Maire souhaite plus de présence de la gendarmerie sur la commune.

A partir de fin mars il y aura, en mairie, une permanence bimensuelle des gendarmes (le mardi et le vendredi).

Ils pourront recevoir les dépôts de plaintes et faire les documents administratifs.

L'info passera dans le prochain flash info.

Commissions intercommunales :

Economie : les choses avancent.

Idem pour la mobilité, transport solidaire et covoiturage

Environnement :

Territoire de la communauté de communes :

Etude PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : réunion à Bonnefamille la semaine dernière. 100 personnes étaient présentes. Solutions à apporter sur la loi de l'environnement.

Remonter à la mairie s'il y a des panneaux de signalisation abîmés ou cassés

Communication :

Un livret d'accueil sous forme de BD pour les nouveaux arrivants a été fait par la communauté de communes. Aurélien Willem nous le présentera au prochain conseil municipal

Commissions communales

Animation :

La question de savoir si on organise la fête du village se pose.

Si oui sous quelle forme ?

La commission se réunira prochainement pour en débattre.

Divers :

Pour information le bail avec le maraîcher bio est signé

Journée de convivialité des élus :

Un apéritif dinatoire sera organisé le 18 juin pour les élus et leurs conjoints probablement à l'étang des Fournier

Elections présidentielles :

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 19h le 10 et 24 avril 2022

Réunion entre le conseil municipal de Roche et celui de Bonnefamille :

Elle se tiendra le 31 mars à 19h pour faire connaissance et faire le point sur d'éventuelles mutualisations. Lieu à définir

Nettoyage de printemps :

Le maintien t on ou pas ?

Si oui il aura lieu le 09 avril 2022

Le conseil municipal des enfants sera contacté, ainsi que l'école.

Aide pour l'Ukraine :

La collecte de dons se fait en mairie.

Plus de vêtements. Il faut privilégier le don de matériel, de produits pharmaceutiques, d'hygiène et alimentaires

Ceux qui souhaitent accueillir des réfugiés peuvent s'inscrire auprès de Julie Chevallier. A ce jour 22 places sont disponibles sur la commune.

Soirée des conscrits le 26 mai 2022

Réunion du CCAS le 10 mars 2022 programmation d'un après-midi pour nos aînés avec l'animation qui n'avait pas pu avoir lieu pour Noël

Commission de sécurité :

Le contrôle aura lieu le 12 mai 2022. Les archives seront déménagées dans l'arrière-boutique du local commercial le 02 avril 2022 à 8h par les élus qui seront dispos.

Séance levée à 22h10

SIGNATURES

QUEMIN ANDRE	HUBER ALAIN	CHEVALLIER Irène	FIEGEL LIONEL
VERNAY JULIE	MICOUD GERARD	CAMU THIERRY	TOLLY ROSE-ANGE
PRACH MARIE-CLAIRE	VERNAY MARTINE	BASCOP VALERIE	BONNARDEL LAURENE
BURY NICOLAS	WILLEM AURELIEN	WIART LOUIS-CHARLES	